

# Compte-rendu du Conseil Municipal du 6 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le six janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Didier DEL PRETE, Maire.

**Présents :** M. DEL PRETE Didier M. LE GOUPIL Luc, Mme DUPUIS Virginie, Mr MARECHAL Hubert, M. FLAUX Mickaël, M. LEGAY Rémi, Mme VAN WAEYENBERGHE Ingrid

**Absents :**

Mr BERTIN Guy a donné pouvoir à LE GOUPIL Luc

M. LEGAY Rémi est nommé secrétaire de séance.

- Approbation des derniers conseils municipaux : aucune observation

## INFORMATIONS DU MAIRE

- Stagiairisation des agents techniques
- Salage des écoles et des voiries effectué lors des jours de grand froid

## DELIBERATION 1 / 2026 CHOIX DU TRAITEUR REPAS DES AINES

Suite à la commission communication du 26 décembre 2025, l'ensemble des élus ont étudié 3 devis pour le choix du traiteur du repas des Ainés : GRANDSIRE 41.87 € par personne, MENARD 38.00 € par personne et JOLY 39.40 € par personne.  
Après débat, le traiteur retenu par la commission est JOLY

Après débat, le conseil municipal à 8 voix pour, valide le choix de la commission communication et autorise le Maire à signer le devis du traiteur JOLY.

La séance est levée à 19 h 08  
Clos et délibéré les jours, mois et an susdits

